



*Ville de Pontivy*

## **Extrait du registre des délibérations**

### **Rue d'Iéna – Vente à la société « Laboratoire de biologie médicale Biopole » de la parcelle BD 214 et d'une bande de terrain sur la parcelle BD 164**

DEL-2016-070

**Numéro de la délibération :** 2016/070

**Nomenclature ACTES :** Domaine et patrimoine, aliénations

**Information relative à l'environnement :** oui

**Date de réunion du conseil :** 27/06/2016

**Date de convocation du conseil :** 21/06/2016

**Date d'affichage de la convocation :** 21/06/2016

**Début de la séance du conseil :** 19 heures

**Présidente de séance :** Mme Christine LE STRAT

**Secrétaire de séance :** Mme Soizic PERRAULT

**Étaient présents :** M. Philippe AMOURETTE, M. Laurent BAIRIOT, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Émilie CRAMET, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉРАН, Mme Soizic PERRAULT, M. Alain PIERRE, Mme Claudine RAULT, M. Eddy RENAULT, M. Eric SEGUET.

**Étaient représentés :** M. Jean-Pierre DUPONT par M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Annie GUILLEMOT par M. Michel GUILLEMOT, Mme Véronique LE BOURJOIS par M. Hervé JESTIN.

**Était absente :** Mme Madeleine JOUANDET.

**Rue d'Iéna – Vente à la société « Laboratoire de biologie  
médicale Biopole » de la parcelle BD 214 et d'une bande de  
terrain sur la parcelle BD 164**

**Rapport de François-Denis MOUHAOU**

La société « Laboratoire de biologie médicale Biopole » a sollicité la Ville de PONTIVY pour acquérir la parcelle BD 214, située 29 rue d'Iéna, afin d'y construire un nouveau laboratoire d'analyses médicales. Cette implantation permettrait de compléter l'offre dans le domaine médical sur le secteur avec l'aménagement prochain du pôle médical dans cette même rue, et de maintenir l'activité en centre-ville.

Dans le cadre de l'étude pour l'aménagement d'un pôle d'échanges multimodal, la proposition de prolonger « le chemin des écoliers » jusqu'à la gare, via le Parking des Pyramides et la Roseraie, nécessite de conserver une bande de trois mètres de large sur la parcelle BD 214 en limite avec la voie de chemin de fer.

C'est pourquoi, afin de dégager une emprise suffisante pour la construction d'un nouveau bâtiment, il est proposé de céder une bande d'environ trois mètres sur la parcelle voisine cadastrée BD 164. Cette bande de terrain sera définie de telle manière que sa cession n'impacte pas sur l'harmonie et l'équilibre recherchés dans l'aménagement de la Roseraie.

Dans un avis du 12 octobre 2015, France Domaine a évalué la parcelle BD 214, d'une superficie de 842 m<sup>2</sup>, à 33 680 €.

Il est proposé de céder la parcelle BD 214 en partie ainsi qu'une bande de terrain sur la parcelle BD 164, représentant au total environ 840 m<sup>2</sup>, au prix de 55 €/m<sup>2</sup>.

**Nous vous proposons :**

- d'approuver la cession à la SELAS « Laboratoire de biologie médicale BIOPOLE » ou à toute autre personne morale ou physique désignée par la SELAS, de la parcelle BD 214 pour partie ainsi que d'une partie de la parcelle BD 164 pour une surface totale d'environ 840 m<sup>2</sup> au prix de 55 €/m<sup>2</sup>,
- d'autoriser la Maire à signer l'acte correspondant et toutes les pièces s'y rapportant.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**Fait à Pontivy, le 28 juin 2016**

**LA MAIRE  
Christine LE STRAT**

**Transmise au contrôle de légalité le :**

**Publiée au recueil des actes administratifs le :**

**Certifiée exécutoire**

**LA MAIRE  
Christine LE STRAT**

